



This electronic version (PDF) was scanned by the International Telecommunication Union (ITU) Library & Archives Service from an original paper document in the ITU Library & Archives collections.

La présente version électronique (PDF) a été numérisée par le Service de la bibliothèque et des archives de l'Union internationale des télécommunications (UIT) à partir d'un document papier original des collections de ce service.

Esta versión electrónica (PDF) ha sido escaneada por el Servicio de Biblioteca y Archivos de la Unión Internacional de Telecomunicaciones (UIT) a partir de un documento impreso original de las colecciones del Servicio de Biblioteca y Archivos de la UIT.

(ITU) نتاج تصوير بالمسح الضوئي أجراه قسم المكتبة والمحفوظات في الاتحاد الدولي للاتصالات (PDF) هذه النسخة الإلكترونية نقلًا من وثيقة ورقية أصلية ضمن الوثائق المتوفرة في قسم المكتبة والمحفوظات.

此电子版（PDF 版本）由国际电信联盟（ITU）图书馆和档案室利用存于该处的纸质文件扫描提供。

Настоящий электронный вариант (PDF) был подготовлен в библиотечно-архивной службе Международного союза электросвязи путем сканирования исходного документа в бумажной форме из библиотечно-архивной службы МСЭ.

RAPPORT DE GESTION

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE

1920

Organisation et personnel.

L'organisation de la Section télégraphique du Bureau international et l'effectif de son personnel n'ont subi aucun changement au cours de l'année 1920.

Composition de l'Union télégraphique.

Durant l'année 1920, notre Bureau a été informé de l'adhésion à l'Union télégraphique des pays suivants :

Finlande, Pologne, Tchécoslovaquie et Territoire de la Sarre.

D'autre part, le Ministère des Postes et des Télégraphes du Royaume des Serbes, Croates et Slovènes nous a fait connaître que la Bosnie-Herzégovine et le Monténégro faisaient désormais partie intégrante de ce Royaume.

Augmentée en conséquence de deux unités, l'Union télégraphique comptait au 31 Décembre de la même année les 51 membres mentionnés dans le tableau ci-après, qui indique, de plus, la classe à laquelle ils appartiennent, la date de leur accession à la Convention, leur étendue en kilomètres carrés et, enfin, le chiffre de leur population.

PAYS	Etendue en km. carrés	Population	Classe	Date de l'entrée dans l'Union
Afrique du Sud (Union) ¹⁾	1 981 681	6 603 210	I	1 ^{er} Janvier 1911.
Allemagne	502 997	60 900 197	I	1 ^{er} Janvier 1866.
Argentine (République).	2 987 358	8 553 332	I	1 ^{er} Janvier 1889.
Australie (Fédération) ²⁾	7 934 065	5 580 705	I	1 ^{er} Janvier 1903.
Autriche	81 965	7 150 000	I	1 ^{er} Janvier 1866.
Belgique	29 455	7 577 027	III	1 ^{er} Janvier 1866.
Bolivie	1 332 809	3 000 000	IV	1 ^{er} Juin 1907.
Brésil	8 524 777	24 285 945	I	4 Juillet 1877.
Bulgarie	114 000	5 100 000	V	18 Septembre 1880.
Ceylan	65 609	4 110 367	VI	1 ^{er} Janvier 1897.
Chili	757 366	3 505 317	I	1 ^{er} Janvier 1908.
Colonies portugaises	2 083 232	8 604 457	V	1 ^{er} Janvier 1894.
Congo belge	2 365 000	15 000 000	VI	1 ^{er} Janvier 1912.
Côte française des Somalis	120 000	200 000	VI	1 ^{er} Juillet 1916.
Danemark ³⁾	39 033	2 921 362	IV	1 ^{er} Janvier 1866.
Egypte	3 545 476	14 189 978	IV	9 Décembre 1876.
Erythrée	118 609	380 000	VI	1 ^{er} Juillet 1908.
Espagne ⁴⁾	505 196	20 027 412	II	1 ^{er} Janvier 1866.
Finlande	377 426	3 331 814	III	1 ^{er} Septembre 1920.
France et Algérie ⁵⁾	1 111 696	47 039 351	I	1 ^{er} Janvier 1866.
Grande-Bretagne ⁶⁾	1 532 994	51 600 311	I	24 Février 1871.
Grèce	117 900	4 830 000	V	1 ^{er} Janvier 1866.
Hongrie	84 912	7 500 000	I	1 ^{er} Janvier 1866.
Indes britanniques	4 614 802	315 132 537	I	1 ^{er} Janvier 1869.
Indes néerlandaises	1 908 687	47 203 639	III	1 ^{er} Juillet 1872.
Indochine française	700 000	16 000 000	IV	26 Mai 1884.
Islande	104 785	85 188	VI	1 ^{er} Octobre 1906.
Italie ⁷⁾	286 610	36 740 000	I	1 ^{er} Janvier 1866.
Japon ⁸⁾	682 184	78 397 407	I	17 Janvier 1879.
Luxembourg	2 597	267 447	VI	2 Mars 1866.
Madagascar	631 449	3 511 632	V	1 ^{er} Janvier 1903.
Maroc	567 200	5 400 000	IV	1 ^{er} Janvier 1912.
Norvège	322 909	2 658 394	III	1 ^{er} Janvier 1866.
Nouvelle-Calédonie	19 824	50 608	VI	1 ^{er} Janvier 1895.
Nouvelle-Zélande	269 917	1 226 981	IV	3 Juin 1878.
Pays-Bas	34 186	6 831 151	III	1 ^{er} Janvier 1866.
Perse	1 645 000	9 000 000	VI	1 ^{er} Janvier 1869.
Pologne	311 431	18 500 000		
Portugal ⁹⁾	91 948	5 960 056	V	1 ^{er} Janvier 1866.
Roumanie	139 079	7 771 341	III	9 Février 1866.
Royaume des Serbes, Croates et Slovènes	225 215	12 000 000	III	9 Février 1866.
Russie	21 108 868	156 546 986	I	1 ^{er} Janvier 1866.
Sarre (Territoire de la)	1 900	650 000	VI	1 ^{er} Septembre 1920.
Sénégal	250 000	1 075 000	V	26 Mars 1885.
Siam	556 073	8 809 303	V	21 Avril 1883.
Suède	448 278	5 847 037	III	1 ^{er} Janvier 1866.
Suisse	41 324	3 753 293	IV	1 ^{er} Janvier 1866.
Tchécoslovaquie	138 113	13 266 246	III	10 Janvier 1920.
Tunisie	129 318	1 926 000	V	1 ^{er} Juillet 1885.
Turquie	1 450 000	25 000 000	I	1 ^{er} Janvier 1866.
Uruguay	186 926	1 378 808	IV	1 ^{er} Juillet 1902.
Totaux	73 182 179	1 096 979 839		

¹⁾ Les différents Etats formant l'Union de l'Afrique du Sud sont entrés dans l'Union télégraphique aux dates ci-après: le Cap de Bonne-Espérance le 1^{er} Janvier 1882, le Natal le 16 Mars 1881, l'Orange River Colony le 1^{er} Juillet 1904, le Transvaal le 1^{er} Juillet 1904. — ²⁾ Les différents Etats formant la Fédération australienne sont entrés dans l'Union télégraphique aux dates ci-après: l'Australie méridionale le 27 Mai 1878, l'Australie occidentale le 1^{er} Janvier 1894, la Nouvelle-Galles du Sud le 25 Février 1884, le Queensland le 9 Avril 1896, la Tasmanie le 8 Juillet 1885, Victoria le 1^{er} Juillet 1880. — ³⁾ Non compris les îles Féroé. — ⁴⁾ Y compris les Baléares et les Canaries. — ⁵⁾ Y compris, comme relevant de l'Administration des télégraphes de France, la République du Val d'Andorre et la Principauté de Monaco. — ⁶⁾ Y compris Gibraltar, Malte, Kenya et Uganda. — ⁷⁾ Y compris, comme relevant de l'Administration des télégraphes d'Italie, la République de Saint-Marin. — ⁸⁾ Y compris Chosen (Corée), Formose, le Sakhalin japonais et le territoire loué de Kwantoung. — ⁹⁾ Y compris Madère et les Açores.

Le groupe des Compagnies télégraphiques privées qui ont adhéré à la Convention se composait, au 31 Décembre 1920, ainsi qu'il suit:

- 1° Commercial Cable C°.
- 2° Compagnie allemande des câbles transatlantiques.
- 3° Compagnie des câbles sud-américains.
- 4° Compagnie Est-européenne des télégraphes.
- 5° Compagnie française des câbles télégraphiques.
- 6° Compagnie télégraphique germano-néerlandaise.
- 7° Compagnie télégraphique germano-sudaméricaine
- 8° Compañia telegráfico-telefónica del Plata.
- 9° Direct Spanish Telegraph C°.
- 10° Direct West India Cable C°.
- 11° Eastern Telegraph C°.
- 12° Eastern Extension Australasia and China Telegraph C°.
- 13° Grande Compagnie des télégraphes du Nord (pour son réseau européen).
- 14° Halifax and Bermudas Cable C°.
- 15° Indo-European Telegraph C°.
- 16° West African Telegraph C° (pour ses câbles atterrissant à Sierra Leone et à Bathurst).
- 17° West India and Panama Telegraph C°.
- 18° Western Telegraph C°.

Un deuxième groupe, comprenant les Compagnies qui, sans avoir officiellement fait acte d'adhésion à la Convention de St-Petersbourg, se conforment cependant, d'une manière générale, aux dispositions du Règlement de service international et sont en correspondance régulière avec le Bureau international, se composait des Compagnies ci-après:

- 1° African Direct Telegraph C°.
- 2° Amazon Telegraph C°.
- 3° American Telegraph and Cable C° (Western Union).
- 4° Anglo American Telegraph C°.
- 5° Central and South American Telegraph C° (All America Cables Incorporated).
- 6° Commercial Pacific Cable C°.
- 7° Cuba Submarine Telegraph C°.
- 8° Direct United States Cable C°.
- 9° Eastern and South African Telegraph C°.
- 10° Europe and Azores Telegraph C°.
- 11° Mexican Telegraph C°.
- 12° Pacific and European Telegraph C°.
- 13° River Plate Telegraph C° (Compañia telegráfica del Rio de la Plata).
- 14° Société Anonyme belge des câbles télégraphiques.
- 15° West Coast of America Telegraph C°.

Les Compagnies suivantes, qui forment un troisième groupe, ne correspondent généralement avec le Bureau international que par l'intermédiaire d'une des Compagnies citées plus haut:

- 1° African Transcontinental Telegraph C°.
- 2° British North Borneo C°.
- 3° Commercial Cable Company of Cuba.
- 4° Postal Telegraph C°.
- 5° United States and Hayti Telegraph and Cable C°.

En outre, nous sommes en correspondance plus ou moins régulière avec le service télégraphique militaire du Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, avec la Direction générale des télégraphes nationaux du Mexique, avec l'Administration gouvernementale des télégraphes de Chine, avec les Administrations des télégraphes des Etats indigènes de la presqu'île de Malacca et avec le Pacific Cable Board.

Travaux et publications du Bureau.

Le nombre des pièces de la **Correspondance** échangée par le Bureau a été de 4070 (1919 : 3470). Dans ce total, les Circulaires et Notifications ne comptent chacune que pour une unité. Les catégories les plus importantes de cette correspondance sont les suivantes :

Questions de tarifs et dispositions facultatives	741 pièces.
Ouverture de nouveaux bureaux, circulaires et notifications concernant l'exécution du service	513 »
Nomenclature des bureaux télégraphiques	486 »
Cartes télégraphiques et Nomenclature des câbles	372 »
Journal télégraphique	328 »
Comptabilité	283 »
Restrictions de service	239 »
Interruptions et rétablissements de lignes	222 »
Personnel	106 »

Les **Circulaires** sont au nombre de 8 (du N° 719 au N° 726). Les objets traités dans ces Circulaires sont les suivants :

Compte de l'exercice 1919.
 Tarifs télégraphiques.
 Nomenclature des câbles.
 Rapport de gestion pour 1919.
 Communications par télégraphie sans fil entre points fixes.
 Statistique générale de la télégraphie, année 1918.
 Statistique générale de la téléphonie, année 1918.
 Carte générale des grandes communications télégraphiques du monde.

Les **Notifications** sont au nombre de 201, dont 186 sous forme de circulaires télégraphiques et 15 (du N° 786 au N° 800) sous celle de circulaires imprimées.

Les premières se rapportent, pour la plupart, à des interruptions ou rétablissements de communications internationales; les autres ont pour objet de porter à la connaissance des Offices de l'Union: les restrictions apportées à la correspondance télégraphique internationale; les mutations dans le personnel supérieur des Administrations télégraphiques; la fixation ou la modification de l'équivalent du franc dans divers pays; la modification temporaire de l'heure légale dans certains pays; l'application des dispositions facultatives du Règlement de Lisbonne; l'ouverture de bureaux télégraphiques; les adhésions à l'arrangement concernant l'échange des télégrammes différés; les tarifs afférents aux nouvelles communications ou les modifications survenues dans l'application des tarifs internationaux existants; les changements apportés aux tarifs intérieurs de certains pays; le relevé mensuel des interruptions et rétablissements des communications internationales; le relevé mensuel des restrictions de service. Comme annexe à la Notification du 1^{er} Janvier 1920, nous avons donné un répertoire des Notifications publiées dans le courant de l'année 1919.

Comme les années précédentes, le Bureau international a fait paraître, dans le courant de l'année 1920, la **Statistique générale de la télégraphie**, en réunissant, dans un cahier indépendant, les renseignements publiés antérieurement dans le *Journal télégraphique* sur les résultats obtenus pour l'année 1918.

Ce cahier a été tiré à 950 exemplaires, qui ont été employés de la manière suivante :

Répartition gratuite et service du Bureau international	710 exemplaires.
Vente aux Administrations et aux particuliers	133 »
Ensemble	843 »
Il reste donc au 31 Décembre 1920 un stock disponible de	107 »
	950 »

Le prix d'un exemplaire de la Statistique télégraphique de l'année 1918 a été fixé à 1 fr. 50.

La **Statistique générale de la téléphonie** pour l'année 1918 a aussi été établie, dans la mesure des renseignements parvenus au Bureau international, et publiée dans le *Journal télégraphique*, ainsi qu'en un cahier séparé.

Le tirage spécial a été effectué à	920 exemplaires.
La répartition gratuite et le service du Bureau en ont absorbé	724 exemplaires
La vente s'est élevée à	123 »
	847 »

De sorte qu'il reste au 31 Décembre 1920 un stock disponible de . . . 73 exemplaires.

Le prix d'un exemplaire de la Statistique téléphonique de l'année 1918 a été fixé à 1 fr. 50.

Le 44^e volume du **Journal télégraphique**, qui se rapporte à l'année 1920 (52^e année de son existence), comporte 204 pages avec 34 figures.

Il contient notamment :

La revue télégraphique de 1919; des articles techniques sur un nouveau translateur rapide, sur l'équivalent de transmission, sur l'amélioration du système téléphonique de Paris par le double appel, sur les mesures de mélange apparent au moyen du « cross-talk meter », sur l'emploi de l'oscillateur du General Post Office de Londres dans les mesures de self et de capacité, sur la pupinisation des lignes aériennes et leurs constantes électriques; un article sur la téléphonie automatique; un article concernant la transmission des signaux horaires et des radiotélégrammes météorologiques par la station de la Tour Eiffel, une suite d'articles indiquant les dispositions réglementaires concernant le personnel en Argentine, Australie et Brésil; les statistiques télégraphiques, radiotélégraphiques et téléphoniques de 1918; treize extraits de rapports de gestion de différentes Administrations; neuf documents officiels; vingt-trois notices bibliographiques sur des ouvrages relatifs à la télégraphie, à la radiotélégraphie, à la téléphonie ou autres applications de l'électricité; le sommaire bibliographique des revues électrotechniques reçues par le Bureau international; environ cent-vingt nouvelles; enfin le relevé mensuel des interruptions et des rétablissements des communications télégraphiques internationales.

Le *Journal télégraphique* a été tiré à 2650 exemplaires, dont voici la distribution:

Répartition gratuite et échanges	1686
Abonnements souscrits par les Administrations	532
» » » » Compagnies	143
» pris directement, par la librairie ou par la poste	98
	Total 2459

Quant aux années antérieures, les volumes I à III sont épuisés, et, pour les autres volumes, le tableau ci-après indique le nombre d'exemplaires restants, déduction faite d'une réserve de 10 exemplaires destinés aux archives du Bureau international.

Volumes.

IV	V	VI	VII	VIII	IX	X	XI	XII	XIII	XIV	XV	XVI	XVII	XVIII	XIX	XX	XXI
36	36	39	59	73	71	35	36	71	77	67	68	62	64	52	90	85	57
XXII	XXIII	XXIV	XXV	XXVI	XXVII	XXVIII	XXIX	XXX	XXXI	XXXII	XXXIII						
84	68	89	92	94	99	110	118	99	49	25	67						
XXXIV	XXXV	XXXVI	XXXVII	XXXVIII	XXXIX	XL	XLI	XLII	XLIII	XLIV							
49	59	—	88	88	56	76	50	77	73	89							

De la **Table alphabétique générale des matières**, pour faciliter les recherches dans le *Journal télégraphique*, comprenant la période allant de la création du Journal, en 1869, jusqu'à la fin de l'année 1910, et dont le prix est fixé à 1 fr. 20 l'exemplaire, port non compris, il reste, au 31 Décembre 1920, un stock disponible de 479 exemplaires.

De la **Nomenclature des câbles** formant le réseau sous-marin du globe, 10^e édition, 1910, il restait un stock disponible au 31 Décembre 1919 de 149 exemplaires.

Vente en 1920 41 »

Stock disponible au 31 Décembre 1920 108 exemplaires.

Etant donné le grand nombre d'additions, de modifications et de suppressions survenues depuis la publication du dernier supplément dans le réseau sous-marin du globe, nous avons préparé, en 1920, un nouveau supplément (N^o 6) à la Nomenclature des câbles qui sera publié au commencement de 1921.

Des **Documents relatifs aux Conférences**, le stock disponible au 31 Décembre 1920 était le suivant:

Documents de Rome 1872	42 exemplaires.
» » Berlin 1885	13 »
» » Paris 1890	52 »
» » Budapest 1896	44 »
» » Londres 1903	324 »
» » Lisbonne 1908	201 »

Le stock des Documents de Paris (1865), de Vienne (1868), de St-Petersbourg (1875) et de Londres (1879) est épuisé.

Mémoire commémoratif, édité à l'occasion du Cinquantenaire de l'Union télégraphique et intitulé **L'Union télégraphique internationale (1865—1915)**. Prix 1 fr. 80 par exemplaire, port non compris, ou 2 fr. 40, port compris.

Stock au 31 Décembre 1919	686 exemplaires.
Vente en 1920	27 »
Stock disponible au 31 Décembre 1920	659 exemplaires.

Convention télégraphique internationale et Règlement de service arrêté par la Conférence de Lisbonne, 1908. Prix 2 fr. 50, port non compris.

Stock au 31 Décembre 1919	392 exemplaires.
4 ^e tirage (Juin 1920)	500 »
5 ^e » (Octobre 1920)	1000 »
	1892 exemplaires.
Vente en 1920	1529 »
Stock disponible au 31 Décembre 1920	363 exemplaires.

Tableau des modifications et adjonctions aux dispositions du Règlement télégraphique de Lisbonne, rendues nécessaires par la revision, à Londres (1912), de la Convention et du Règlement radiotélégraphiques. Prix 50 ct., port non compris.

Stock au 31 Décembre 1919	443 exemplaires.
4 ^e tirage (Juin 1920)	500 »
5 ^e » (Octobre 1920)	1000 »
	1943 exemplaires.
Vente en 1920	1517 »
Stock disponible au 31 Décembre 1920	426 exemplaires.

De l'**Annexe au Tableau A** du Règlement télégraphique international (Revision de Lisbonne), 2^e édition 1912, dont le prix est de 1 franc par exemplaire, les frais de port non compris, il restait, au 31 Décembre 1919, un stock de 76 exemplaires.

Vente en 1920	34 »
Stock disponible au 31 Décembre 1920	42 exemplaires.

Décomposition des taxes du Tableau A annexé au Règlement de service international. Brochure in-4^e de 123 pages. Prix, 4 fr. 20 par exemplaire, les frais de port non compris.

Stock disponible au 31 Décembre 1919	184 exemplaires.
Vente en 1920	27 »
Stock au 31 Décembre 1920	157 exemplaires.

Du **Tableau** indiquant la manière dont sont traités, par les diverses Administrations et Compagnies privées, les **télégrammes en langage secret**, les **télégrammes spéciaux** et les **correspondances téléphoniques** dont l'acceptation est facultative aux termes du Règlement de service international, publié en 1910, il restait un stock disponible au 31 Décembre 1920 de 143 exemplaires.

Le prix de cette publication est fixé à 2 fr. par exemplaire, port non compris.

Répertoire analytique pour faciliter la recherche des tarifs et autres renseignements utiles, encore en vigueur au 1^{er} Avril 1911, contenus dans nos différentes Notifications. Prix: 3 fr. 60.

Stock disponible au 31 Décembre 1919	199 exemplaires.
Vente en 1920	18 »
Stock au 31 Décembre 1920	181 exemplaires.

Nouveau vocabulaire officiel pour la rédaction des télégrammes en langage convenu, en 4 volumes et un Appendice, 1901. — Le tableau ci-après fournit les détails relatifs à la vente de ce document, dont le prix des 4 volumes, avec Appendice, reste fixé comme suit:

- a) Pour les Administrations de l'Union, à fr. 50
 b) Pour les Compagnies de câbles, à » 60
 c) Pour les particuliers, à » 80

	I ^{er} volume	II ^{me} volume	III ^{me} volume	IV ^{me} volume
Stock au 31 Décembre 1919	772	987	1088	1063
Vente en 1920	21	20	20	20
Stock disponible au 31 Décembre 1920	751	967	1068	1043

De la brochure sur l'**Emploi du Langage convenu dans la correspondance télégraphique internationale**, publiée en 1912 (brochure in-8° de 190 pages), il restait au 31 Décembre 1920 un stock disponible de 4 exemplaires.

Le prix de cette publication est fixé à 1 franc par exemplaire, les frais de port non compris.

De l'**Etude sur le Règlement télégraphique international**, publiée en 1917, il restait au 31 Décembre 1920 un stock disponible de 369 exemplaires. Le prix de cette publication est de 1 fr. 25 par exemplaire, port non compris.

Tarifs téléphoniques. — Brochure in-8° de 498 pages, publiée en 1906, et dont le prix reste fixé à 1 fr. 60 par exemplaire, port non compris.

Stock disponible au 31 décembre 1919	287 exemplaires.
Vente en 1920	20 »
Stock au 31 Décembre 1920	267 exemplaires.

Carte générale des grandes communications télégraphiques du monde, en une feuille, édition 1920. Prix 1 fr. 50, port non compris.

Par suite de diverses circonstances, la nouvelle édition de cette carte, prévue déjà pour l'année 1919, a paru et a été distribuée seulement vers la fin du mois de Décembre 1920.

Tirage	12 000 exemplaires.
Répartition gratuite et service du Bureau	700 exemplaires,
Vente	7745 » 8445 »
Stock au 31 Décembre 1920	3555 exemplaires.

Carte des communications télégraphiques du régime européen avec Liste des communications du même régime, édition 1906. Prix de la Carte, 3 francs; prix de la Liste, 50 cts. par exemplaire, port non compris.

	Carte Exemplaires	Liste Exemplaires
Stock au 31 Décembre 1919	378	188
Vente en 1920	35	22
Stock disponible au 31 Décembre 1920	343	166

Carte schématique du régime européen et Liste des communications télégraphiques dudit régime. — En 1920, nous avons repris activement l'élaboration de ces deux documents, renvoyés depuis 1914 jusqu'après la fin de la guerre, mais leur parachèvement s'est heurté à de grandes difficultés étant donné que le rétablissement de la paix et la délimitation des frontières d'un certain nombre d'Etats n'étaient pas encore réalisés d'une manière générale.

Carte des communications télégraphiques du régime extra-européen (édition de 1917). — Le prix de cette carte a été fixé à 4 francs par exemplaire, port non compris.

Stock au 31 Décembre 1919	155 exemplaires.
Vente en 1920	58 »
Stock disponible au 31 Décembre 1920	97 exemplaires.

Nomenclature officielle des bureaux télégraphiques, 13^e édition, 1914. — Le tableau ci-après fournit les détails relatifs à la vente de ce document.

	Exemplaires avec préface en :						Total
	allemand	anglais	français	italien	3 langues	non brochés	
Stock au 31 Décembre 1919	931	158	128	250	95	—	1562
Remplacé préface allemande par préface anglaise ou française	— 889	+ 162	+ 727	—	—	—	—
	42	320	855	250	95	—	1562
Vente en 1920	42	320	855	250	95	—	1562
Stock disponible au 31 Décembre 1920	—	—	—	—	—	—	—

Nous avons publié, en 1920, l'Annexe récapitulative des années 1918 et 1919 et les Annexes ordinaires Nos 31 à 39, tirées à 49,850 exemplaires. Le prix d'une collection de ces Annexes, y compris l'Annexe récapitulative, a été fixé à 2 fr. 20.

Dans des Annexes spéciales, nous avons publié, en vue de faciliter l'acheminement et la taxation des télégrammes, les bureaux des Etats nouvellement créés et les bureaux qui ont passé d'un Etat à un autre par suite de changement des frontières politiques.

Le stock de la Nomenclature des bureaux est maintenant épuisé et les Annexes ont pris de telles dimensions qu'on ne saurait en continuer la publication sans de grands inconvénients. Nous avons, en conséquence, commencé les travaux préparatoires pour la publication d'une nouvelle (14^e) édition de ce document.

Extension du réseau général.

Le Bureau international a reçu, en ce qui concerne le développement du réseau télégraphique général en 1919, les communications suivantes, indépendamment des renseignements qui lui sont fournis par les Administrations sous forme de tableaux statistiques, que le Bureau international publie périodiquement, ou au moyen de leurs rapports de gestion, dont des extraits sont insérés dans le *Journal télégraphique*:

Le Ministère des Colonies françaises nous a notifié la création de deux réseaux radiotélégraphiques dans l'Afrique occidentale française, à savoir:

1^o Le réseau du Tchad, comprenant les stations de Fort-Lamy, Abéché, Ati, Fada, Faya, Mao et Korotoro, lesquelles sont reliées au réseau télégraphique général soit par la voie de *N' Guigmi* (Haut-Sénégal et Niger), soit par celle de Fort-Lamy (Afrique équatoriale française).

2^o Un réseau comprenant les stations de Rufisque, Port-Etienne, Atar, Chinguetti, Kabara, Agadès, Bilma, Tahoua et *N' Guigmi*, lesquelles communiquent également avec le réseau général.

La même Administration nous a, en outre, informé de l'ouverture d'une communication par télégraphie sans fil entre Rufisque et Conakry et du raccordement, par le même moyen, de l'île de Makatea (Archipel des Pomotou) à l'île de Tahiti (Archipel de la Société).

Les Compagnies transatlantiques du Nord nous ont notifié l'ouverture d'une communication par télégraphie sans fil avec la localité de Nukualofa, dans les îles de Tonga ou îles des Amis.

L'Administration de la Nouvelle-Zélande nous a fait connaître l'établissement d'une communication par télégraphie sans fil entre Wellington et les îles Chatham.

La Commercial Pacific Cable Co nous a notifié la taxe applicable à partir de San Francisco (direction orientale) et *via Eastern* aux correspondances pour les îles Pescadores, ainsi que l'existence de communications par télégraphie sans fil entre Honolulu (Îles Sandwich) et les îles de Samoa, les îles de la Société et l'île de Makatea (Archipel des Pomotou).

L'Administration des Indes néerlandaises nous a notifié l'ouverture d'une communication par télégraphie sans fil entre les Indes néerlandaises et la localité de Dilly, dans le Timor portugais, lequel est ainsi relié au réseau général.

Fonds de prévoyance du Bureau international.

Le fonds constitué en faveur du personnel du Bureau international de l'Union télégraphique à la suite des décisions de la Conférence de Londres de 1879 s'élevait, à la fin de 1919, à la somme de 286 119 fr. 40.

Ainsi que nous l'avons signalé dans nos derniers rapports, il a été décidé par le Conseil fédéral suisse, à la date du 14 Août 1908, à la suite d'une résolution prise par la Conférence télégraphique internationale de Lisbonne, que le fonds sera alimenté par le versement, à partir de l'année 1908, du montant de la différence entre les dépenses du service ordinaire du Bureau international et le crédit de 100 000 francs prévu par le Règlement de service international.

Conformément à cette décision, les versements suivants ont pu être faits pour les années 1908 à 1919:

Année 1908	fr. 16 434,72
» 1909	» —
» 1910	» 18 334,47
» 1911	» 22 762,68
» 1912	» 27 454,78
» 1913	» 18 876,76
» 1914	» 16 625,87
» 1915	» 35 524,15
» 1916	» 31 950,31
» 1917	» 26 649,40
» 1918	» 13 404,72
» 1919	» 1 792,89

Le résultat du compte de 1920 a permis de faire un nouveau versement s'élevant à 4672 fr. 05.

D'après la déclaration du Département fédéral des Finances, chargé de veiller sur ce fonds spécial, celui-ci, après avoir subi en 1920 les fluctuations suivantes, s'élevait, au 31 Décembre 1920, à 291 747 fr. 10:

1. Augmentations:

a) Intérêts des placements:

Sur fr. 5 000,— 5 %	II ^e Emprunt fédéral pour la mobilisation	1914	fr. 250,—
» » 70 000,— 4 ¹ / ₂ %	III ^e » » » »	1915	» 3 125,—
» » 40 000,— 4 ¹ / ₂ %	IV ^e » » » »	1916	» 1 800,—
» » 3 000,— 4 ¹ / ₂ %	V ^e » » » »	1916	» 135,—
» » 37 000,— 4 ¹ / ₂ %	VI ^e » » » »	1917	» 1 665,—
» » 60 000,— 5 %	VIII ^e » » » »	1917	» 3 000,—
» » 9 000,— 5 %	Canton d'Argovie de 1915	» 450,—
» » 31 000,— 3 %	Canton de Berne de 1895	» 930,—
» » 30 000,— 5 %	Banque Hypothécaire d'Argovie	» 1 500,—
» » 35 000,— 5 %	Crédit foncier suisse	» 1 750,—
» compte-courant à la Caisse d'Etat fédérale	» 496,65
			fr. 15 101,65
b) Versement de l'Union télégraphique	» 4 672,05
			<u>fr. 19 773,70</u>

2. Amortissement sur les cours des titres :

	Augmentation	Diminution
Sur fr. 5 000,— 5 0/0 II ^e Emprunt fédéral pour la mobilisation 1914	—	fr. 250,—
» » 70 000,— 4 ¹ / ₂ 0/0 III ^e » » » » 1915	—	» 8 400,—
» » 40 000,— 4 ¹ / ₂ 0/0 IV ^e » » » » 1916	fr. 400,—	—
» » 3 000,— 4 ¹ / ₂ 0/0 V ^e » » » » 1916	—	96,—
» » 37 000,— 4 ¹ / ₂ 0/0 VI ^e » » » » 1917	—	» 1 110,—
» » 60 000,— 5 0/0 VIII ^e » » » » 1917	—	» 3 600,—
» » 9 000,— 5 0/0 Canton d'Argovie de 1915	—	» 315,—
» » 31 000,— 3 0/0 Canton de Berne de 1895	—	» 775,—
	<u>fr. 400,—</u>	<u>fr. 14 546,—</u>
		» 400,—
3. Récapitulation :		<u>fr. 14 146,—</u>

Fortune au 31 Décembre 1919	fr. 286 119,40
Augmentation en 1920	» 19 773,70
	<u>fr. 305 893,10</u>
Diminution en 1920	» 14 146,—
Fortune au 31 Décembre 1920	<u>fr. 291 747,10</u>

Le Fonds se compose ainsi qu'il suit:

Titres :	Valeur nominale Fr.	Cours	Valeur d'inventaire Fr.
5 0/0 II ^e Emprunt fédéral pour la mobilisation 1914	5 000,—	90,—	4 500,—
4 ¹ / ₂ 0/0 III ^e » » » » » 1915	70 000,—	70,—	49 000,—
4 ¹ / ₂ 0/0 IV ^e » » » » » 1916	40 000,—	100,—	40 000,—
4 ¹ / ₂ 0/0 V ^e » » » » » 1916	3 000,—	89,30	2 679,—
4 ¹ / ₂ 0/0 VI ^e » » » » » 1917	37 000,—	82,—	30 340,—
5 0/0 VIII ^e » » » » » 1917	60 000,—	84,—	50 400,—
5 0/0 Canton d'Argovie de 1915	9 000,—	95,—	8 550,—
3 0/0 Canton de Berne de 1895	31 000,—	51,50	15 965,—
5 0/0 Banque Hypothécaire d'Argovie	30 000,—	100,—	30 000,—
5 0/0 Crédit foncier suisse	35 000,—	100,—	35 000,—
			<u>266 434,—</u>
Avoir à la Caisse d'Etat fédérale			25 313,10
Fortune au 31 Décembre 1920			<u>291 747,10</u>

Comptabilité.

La comptabilité de l'année 1920 ressort des tableaux annexés au présent rapport, qui donnent le mouvement des recettes et des dépenses de l'exercice écoulé en regard du compte de 1919 et du budget pour 1920.

Le résultat général du compte de l'exercice 1920 est le suivant:

Le budget de 1920, complété par des crédits supplémentaires, ouvrait au Bureau international des crédits se montant au total de	fr. 280 377,82
et évaluait les recettes, non compris les parts contributives, à	» 140 171,42
Les dépenses se sont effectivement élevées à	fr. 242 717,95
et les recettes ont atteint le chiffre de	» 142 176,95
Le budget mettait à la charge des Administrations	fr. 140 206,40
Cette somme se trouve effectivement réduite à	» 100 541,—
Différence en faveur des Administrations	fr. 39 665,40

La dépense effective à la charge des Administrations s'élève, comme il est dit ci-dessus, à 100 541 francs, ce qui porte à 159 francs le montant de chacune des 632¹/₃ unités qui contribuent aux dépenses communes de 1920.

Tableau de répartition.

Classe	Unités par classe	Montant de l'unité	Montant par classe	Nombre des Administrations	TOTAUX	
					des unités	des montants
I	25	159 francs	Fr. 3 975	13	325	Fr. 51 675,—
II	20		3 180	1	20	3 180,—
III	15		2 385	8	120	19 080,—
IV	10		1 590	11 ¹⁾	103 ^{1/3}	16 430,—
V	5		795	8	40	6 360,—
VI	3		477	8	24	3 816,—
				49	632 ^{1/3}	100 541,—

¹⁾ Dont 1 ne contribue que pour 4 mois.

Le Bureau international a reçu de la Caisse d'Etat fédérale, en 1920, la somme de	fr. 242 176,95
Il a versé à la Caisse d'Etat fédérale, pendant la même période	» 148 546,30
Excédent des paiements de la Caisse d'Etat fédérale.	fr. 93 630,65
Le total des sommes à recouvrer au 31 Décembre 1920 atteint le chiffre de	fr. 303 055,45
Le Bureau international devait à la Caisse d'Etat fédérale à la même date .	» 302 514,45
Il reste donc pour l'année 1921, conformément aux développements qui précèdent, un solde actif de	fr. 541,—

Berne, le 18 Février 1920.

Vu et approuvé:

Le Département Politique fédéral:
MOTTA.

Le Directeur:

E. FREY.

PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

COMPTE
DE L'EXERCICE 1920

ET

BUDGET
POUR L'ANNÉE 1921



Exercice de 1920 et

Compte de 1919		Budget de 1920		Recettes		Compte de 1920		Budget de 1921	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
I. Vente d'imprimés.									
2 876	40	3 410	45 ³⁾	1. Journal	2 933	55	4 450	—	—
57 565	45	107 380	— ³⁾	2. Nomenclature des bureaux	115 118	90	759 750	—	—
265	65	1 050	— ⁴⁾	3. Statistique	459	90	450	—	—
180	60	100	—	4. Vocabulaire	153	—	100	—	—
247	90	20 000	—	5. Cartes télégraphiques	12 083	65	12 560	—	—
4 811	20	5 180	97 ⁵⁾	6. Notifications et Circulaires	7 263	60	7 000	—	—
38	17	1 350	—	7. Nomenclature des câbles	38	75	100	—	—
65 985	37	138 471	42		138 051	35	784 410	—	—
1 067	90	1 000	—	II. Vente de documents des Conférences	3 813	90	1 000	—	—
522	25¹⁾	—	—	III. Imprévu	159	70	—	—	—
152	—	700	—	IV. Solde actif de l'année dernière	152	—	700	—	—
67 727	52	140 171	42		142 176	95	786 110	—	—
V. Parts contributives des Etats.									
99 150	60	126 206	40 ⁶⁾	1. Service ordinaire	100 402	42	211 651	05*	—
1 001	40	14 000	—	2. Frais spéciaux des Conférences	138	58	14 000	—	—
100 152	—	140 206	40		100 541	—	225 651	05	—
167 879	52	280 377	82		242 717	95	1 011 761	05	—

1) Dont 250 francs reportés de l'ancienne rubrique budgétaire «Loyers».

2) Augmentation de 75 fr. 45 correspondant au crédit supplémentaire pour les dépenses (VI. 1).

3) Augmentation de 40 000 francs correspondant au crédit supplémentaire pour les dépenses (VI. 2).

4) Augmentation de 600 francs correspondant au crédit supplémentaire pour les dépenses (VI. 3).

5) Augmentation de 180 fr. 97 correspondant au crédit supplémentaire pour les dépenses (VI. 6).

6) Augmentation de 8 651 fr. 40 correspondant au crédit supplémentaire pour les dépenses (I. 1 et V. 1 et 3).

* Les dépenses effectives du service ordinaire dépassant la somme mise à la disposition du Bureau, des démarches tendant à faire augmenter le crédit annuel seront faites prochainement.

Budget pour 1921.

Compte de 1919		Budget de 1920		Dépenses		Compte de 1920		Budget de 1921	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
I. Personnel.									
86 937	—	96 167	— ²⁾	1. Traitements	96 167	—	96 667	—	—
9 635	—	9 770	—	2. Assurances	9 770	—	14 500	05*	—
2 408	—	3 000	—	3. Aides de bureau	200	—	3 000	—	—
98 980	—	108 937	—		106 137	—	114 167	05	—
443	10	500	—	II. Frais de voyages	347	20	1 000	—	—
5 115	—	6 870	—	III. Loyers	6 670	—	6 670	—	—
613	33	1 000	—	IV. Matériel de bureau.					
3 112	23	2 000	—	1. Livres, cartes, journaux, etc.	867	70	1 000	—	—
3 725	56	3 000	—	2. Mobilier	382	95	2 000	—	—
538	30	1 099	40³⁾		1 250	65	3 000	—	—
3 717	80	3 450	—	V. Frais généraux de bureau.					
1 297	13	1 890	— ⁴⁾	1. Fournitures de bureau	1 099	40	1 000	—	—
1 036	50	1 390	—	2. Eclairage, chauffage, etc.	3 384	—	3 917	—	—
6 589	73	7 829	40	3. Affranchissements, expéditions	1 775	13	2 778	—	—
7 432	72	8 410	45⁵⁾	4. Service	1 293	10	1 390	—	—
36 307	53	92 950	— ⁶⁾		7 551	63	9 085	—	—
762	69	1 600	— ⁷⁾	VI. Imprimés.					
8	95	100	—	1. Journal	8 410	45	16 375	—	—
246	15	23 200	—	2. Nomenclature des bureaux	81 522	43	822 664	—	—
6 175	95	7 180	97 ⁸⁾	3. Statistique	1 440	05	1 200	—	—
—	—	4 000	—	4. Vocabulaire	3	40	100	—	—
50 933	99	137 441	42	5. Cartes télégraphiques	12 884	89	14 600	—	—
66	50	15 000	—	6. Notifications et Circulaires	7 180	97	7 000	—	—
1 873	64¹⁾	500	—	7. Nomenclature des câbles	3	45	100	—	—
152	—	300	—		111 445	64	862 039	—	—
167 879	52	280 377	82	VII. Frais spéciaux des Conférences	3 952	48	15 000	—	—
				VIII. Imprévu	4 822	35⁹⁾	500	—	—
				IX. Divers (Solde reporté à l'exercice suivant)	541	—	300	—	—
					242 717	95	1 011 761	05	—

1) Dont 1792 fr. 89 versement au Fonds de prévoyance.

2) Dont 8052 francs de crédit supplémentaire.

3) Dont 99 fr. 40 de crédit supplémentaire.

4) Dont 500 francs de crédit supplémentaire.

5) Dont 75 fr. 45 de crédit supplémentaire.

6) Dont 40 000 francs de crédit supplémentaire.

7) Dont 600 francs de crédit supplémentaire.

8) Dont 180 fr. 97 de crédit supplémentaire.

9) Dont 4672 fr. 05 versement au Fonds de prévoyance.

* La fixation définitive de ce poste reste subordonnée à une décision ultérieure de l'autorité de surveillance.